

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 20440

Numéro SIREN : 437 785 223

Nom ou dénomination : ANKAMA

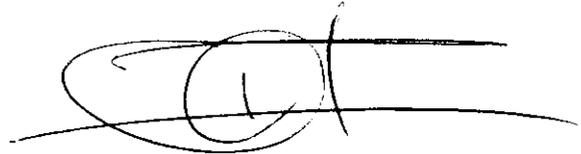
Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2022 sous le numéro de dépôt 23709

20225023709 LC

SAS CTN AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Copie certifiée
conforme à
l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Ankama

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

SAS CTN AUDIT
Synergie Park
2, rue Louis Neel
59260 Lezennes
S.A.S. au capital de € 40 000
417 493 079 R.C.S. Lille

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale des Hauts-de-France

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Ankama

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Ankama,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Ankama relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Intégration fiscale » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les modalités de l'éligibilité à un nouveau régime fiscal.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Autres participations » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et les méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation et des créances.

La note « Valeurs mobilières de placement et comptes de dépôts » de l'annexe aux comptes annuels expose les modalités de détermination de la valeur nette comptable des valeurs mobilières de placement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le caractère approprié et la correcte application des règles comptables précisées ci-dessus, et les informations fournies dans ces notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lezennes et Lille, le 10 juin 2022

Les Commissaires aux Comptes

SAS CTN AUDIT
 Signé numériquement par
 CONNECTIVE NV
 Connective eSignatures de
 la part de Fabien
 CORNEILLIE
 Date: 13/06/2022 13:24:45

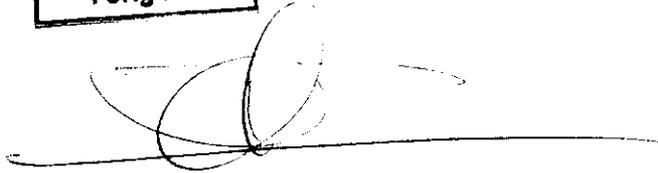
Fabien Corneillie

ERNST & YOUNG Audit



Romain Lancelle

Copie certifiée
conforme à
l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	97 920	82 709	15 211	31 718
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	318 000		318 000	
Constructions	6 594 481	2 961 013	3 633 468	1 009 014
Installations techniques, matériel, outillage	13 589	5 032	8 558	9 917
Autres immobilisations corporelles	604 471	414 524	189 947	196 953
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	100 001 943	78 599 435	21 402 508	14 696 621
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	15 345		15 345	14 547
Autres immobilisations financières	128 958		128 958	124 217
ACTIF IMMOBILISE	107 774 706	82 062 713	25 711 993	16 082 987
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 473		1 473	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	700 474	25 010	675 464	723 410
Autres créances	3 832 698	182 445	3 650 253	7 368 130
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	9 576 453		9 576 453	17 952 222
(dont actions propres :)				
Disponibilités	8 031 833		8 031 833	7 845 469
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	235 223		235 223	191 358
ACTIF CIRCULANT	22 378 155	207 455	22 170 700	34 080 589
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	130 152 862	82 270 169	47 882 693	50 163 576

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 500 000)	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	10 041 254	11 838 753
Report à nouveau		1 070
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	14 174 218	8 472 663
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	24 765 472	20 862 486
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	289 100	1 295 984
Provisions pour charges		
PROVISIONS	289 100	1 295 984
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 064 448	1 354 932
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	17 909 717	25 863 440
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	407 987	291 949
Dettes fiscales et sociales	444 483	494 429
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 487	356
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	22 828 121	28 005 106
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	47 882 693	50 163 576

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises		2 001		2 001
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 439 947		5 439 947	5 252 072
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	5 441 947		5 441 947	5 252 072
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 023 535	6 587
Autres produits			70 232	39 894
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 535 714	5 298 553
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 730 558	2 573 226
Impôts, taxes et versements assimilés			256 762	110 646
Salaires et traitements			1 555 989	1 210 641
Charges sociales			936 305	806 619
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			382 922	307 983
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				1 185 984
Autres charges			235 876	269 694
CHARGES D'EXPLOITATION			6 098 412	6 464 792
RESULTAT D'EXPLOITATION			437 302	-1 166 239
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			9 742 039	5 286 918
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			23 509	205 768
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			12 370 277	4 555 199
Différences positives de change			1 899	5 545
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			932	
PRODUITS FINANCIERS			22 138 656	10 053 430
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			6 817 801	2 833 420
Intérêts et charges assimilées			2 146 590	250 477
Différences négatives de change			9 661	8 552
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			8 974 053	3 092 449
RESULTAT FINANCIER			13 164 603	6 960 981
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			13 601 905	5 794 742

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 987	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 987	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	79	16 502
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 766	1 772
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 846	18 274
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 142	-18 274
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	51 659	63 618
Impôts sur les bénéfices	-622 831	-2 759 813
TOTAL DES PRODUITS	28 678 357	15 351 983
TOTAL DES CHARGES	14 504 139	6 879 320
BENEFICE OU PERTE	14 174 218	8 472 663

Annexes

MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de la société clos le 31 décembre 2021, d'une durée de 12 mois, arrêtés par le Président en date du 4 Mars 2022, sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général tels que décrits dans le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, tel que modifié par le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28), et des pratiques comptables généralement admises en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont calculés selon le mode linéaire sur une période de 1 an à 3 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions	25 ans L	25 ans L
Installations techniques, mat.outillage	3 à 10 ans L	3 à 10 ans L
Install. générales agencts. aménagts	3 à 15 ans L	3 à 15 ans L
Matériel de transport	5 à 10 ans L	5 à 10 ans L
Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans L	2 à 5 ans L
Mobilier	2 à 10 ans L	2 à 10 ans L

AUTRES PARTICIPATIONS

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité appréciée selon la valeur comptable des capitaux propres des sociétés.

Par ailleurs, pour les créances relatives à ces participations, et classées en autres créances, la même approche est utilisée pour déterminer leur valeur d'inventaire. Une dépréciation complémentaire est ainsi constatée le cas échéant sur ces créances après que la valeur des titres ait été ramenée à zéro

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET COMPTES DE DEPOTS

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires et de comptes à terme. Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition. Au 31 décembre 2021 leur valeur brute cumulée est de €9.576.453.

Le cas échéant, les valeurs mobilières de placement font l'objet d'une provision par catégorie de titres afin de ramener leur valeur au cours de la clôture ou à leur valeur liquidative lorsque celle-ci est inférieure.

STOCKS

Néant

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

PROVISION POUR RISQUES

Les provisions pour risques sont constituées pour des événements ayant eu lieu sur l'exercice.
Au 31 décembre 2021 le montant s'élève à 289k€ décomposé comme suit :

Compte	Libellé	01/01/2021	+	-	31/12/2021
151000	Provision sur situation nette négative	871 884		871 884	-
151100	Provisions pour litiges	424 100		135 000	289 100
	TOTAL	1 295 984	-	1 006 884	289 100

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Historiquement la provision Indemnité départ à la retraite n'est pas constatée au bilan et compte de résultat, la valorisation étant non significative. En effet, la moyenne d'âge et du taux de rotation salarié explique l'estimation de PIDR suivant :

- Montant PIDR estimé : €23.611,18
- Taux d'actualisation : 0,98% (indice I-Boxx)

ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagement de maintien d'un Covenant de €3.000.000 de trésorerie nette du Groupe Ankama pour garantie de l'emprunt LCL €1.500.000 - CRD au 31-12-2021 €1.056.277
Covenant bancaire : Respecté
- Nantissement d'un compte à terme à hauteur pendant 5 ans à hauteur de 75% du capital restant dû pour garantie du prêt CDN €3.200.000 – CRD au 31-12-2021 €3.005.464

CHANGEMENTS DE METHODE

Il n'y a pas de changement de méthode

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE ETABLISSANT LES COMPTES CONSOLIDES

ANKAMA SAS - 75, Boulevard d'Armentières - 59100 Roubaix (France)

TITRES DE PARTICIPATION

Entrée dans le périmètre ADN Loisir et Wildbishop.
Sortie de périmètre Ankama resto et Ankama Canada.

INTEGRATION FISCALE

La société Ankama SAS, société tête du groupe d'intégration fiscale, a déposé le 16 mars 2022 une demande de rescrit pour confirmer, auprès de l'administration fiscale, son éligibilité au régime de l'article 238 du CGI au titre de la concession de la licence des logiciels composant les jeux vidéo Dofus 1 et 2. Une copie de la demande de rescrit est adressée au service des impôts des entreprises dont relève la société Ankama SAS par pli séparé.

Dans l'attente d'une réponse de l'administration fiscale à cette demande, la société Ankama SAS souhaite opter, en tant que tête de groupe d'intégration fiscale, pour le régime de l'article 238 du CGI au niveau de son résultat d'ensemble, conformément aux dispositions de l'article 223 H du CGI. Cette option a été matérialisée sur l'état 2058 RG.

Dans l'hypothèse où l'administration fiscale indiquerait à la société Ankama SAS que les revenus afférents à la concession de la licence des logiciels composant les jeux vidéo Dofus 1 et 2 ne seraient pas éligible au régime de l'article 238 du CGI, ou que le montant soumis au taux de faveur de 10% au titre de l'exercice 2021 serait réduit consécutivement à la réponse apportée par l'administration, la société Ankama SAS s'engage à rectifier spontanément la déclaration d'ensemble déposée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à acquitter simultanément le supplément d'impôt sur les sociétés dû par le groupe ainsi que les intérêts de retard qui seraient dus, le cas échéant

Ventilation de l'impôt :

	Résultat avant impôt	Impôt*	Après impôt
Courant	13 601 905	538 619	13 063 286
Résultat exceptionnel	1 142		1 142
Participation des salariés	- 51 659		- 51 659
Intégration fiscale		-1 161 449,00	1 161 449,00
TOTAL	13 551 388	- 622 830	14 174 218

L'impôt présent sur la ligne du résultat courant correspond à l'IS groupe pour €697K, minoré du crédit d'impôt famille €158K

Suivi déficit reportable :

Libellé	Montant
Déficit fiscal reportable en avant au 31/12/2020	- 174 509
Déficit fiscal provenant du régime IP Box	- 3 914 493
Déficit fiscal utilisé	
Déficit fiscal reportable en avant au 31/12/2021	- 4 089 002

Impact du régime IP Box pour l'exercice 2021 :

Le résultat d'ensemble éligible au régime IP Box s'élève à €6.974K auquel s'applique un taux d'IS de 10%.

Le résultat d'ensemble avant application du régime IP Box est de €3.060K auquel s'applique l'imputation d'un déficit reportable de €174K et un taux d'IS de 26.50%.

Une économie d'IS est réalisée pour €67K, ci-dessous le détail :

	Hors régime IP Box	Régime IP Box
Résultat fiscal imposable	6 974 733	3 060 240
Déficit imputé		- 174 517
Taux IS	10%	26,50%
Montant IS	697 473	764 773

Un déficit est créé au taux normal pour la différence entre le résultat d'ensemble et le résultat éligible au régime IP Box :

Résultat d'ensemble éligible au régime IP Box (a)	6 974 733
Résultat d'ensemble au taux normal (b)	3 060 240
Déficit fiscal de l'exercice au taux normal (a)-(b)	3 914 493

Celui-ci procurera une économie future au groupe Ankama minimum de €391K en appliquant un taux d'IS de 10%

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'a pas sollicité le bénéfice du crédit d'impôt recherche sur l'exercice 2021.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Postérieurement à la date de clôture des comptes, il n'est survenu aucun événement nécessitant un ajustement des comptes annuels ou une mention dans l'annexe.

Il n'est pas possible d'évaluer à ce jour les effets de la poursuite de la pandémie relative au COVID19 et de la guerre en Ukraine sur les activités de notre société.

Néanmoins, nous estimons que la poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause à ce jour.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	97 920		
Terrains			318 000
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			2 862 000
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	3 678 134		54 346
Install. techniques, matériel et outillage ind.	13 589		
Installations générales, agenc., aménag.	162 328		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	375 987		72 950
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			1 529 900
Avances et acomptes			175 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 230 038		5 012 197
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	92 219 683		9 080 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	138 764		5 538
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	92 358 447		9 085 538
TOTAL GENERAL	96 686 406		14 097 735

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			97 920	
Terrains			318 000	
Constructions sur sol propre			2 862 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			3 732 481	
Installations techn., matériel et outillages ind.			13 589	
Installations générales, agencements divers			162 328	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6 794	442 143	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		1 529 900		
Avances et acomptes		175 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 711 694	7 530 541	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		1 297 740	100 001 943	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			144 303	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 297 740	100 146 245	
TOTAL GENERAL		3 009 434	107 774 706	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	66 202	16 507		82 709
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	66 202	16 507		82 709
Terrains				
Constructions sur sol propre		60 934		60 934
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	2 669 120	230 959		2 900 079
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 673	1 359		5 032
Installations générales, agenc. et aménag. divers	81 862	20 797		102 659
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	259 499	52 366		311 865
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 014 154	366 415		3 380 569
TOTAL GENERAL	3 080 357	382 922		3 463 278

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices

	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	1 295 984		1 006 884	289 100
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 295 984		1 006 884	289 100
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	77 523 062	6 817 801	5 741 428	78 599 435
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	26 454		1 443	25 010
Autres dépréciations	6 811 294		6 628 849	182 445
DEPRECIATIONS	84 360 810	6 817 801	12 371 720	78 806 890
TOTAL GENERAL	85 656 794	6 817 801	13 378 604	79 095 990

Dotations et reprises d'exploitation

Dotations et reprises financières

Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

1 008 327

6 817 801

12 370 277

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	15 345		15 345
Autres immobilisations financières	128 958		128 958
Clients douteux ou litigieux	30 012	30 012	
Autres créances clients	670 462	670 462	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	1 629 690	1 629 690	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	221 383	221 383	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	1 885 937	1 885 937	
Débiteurs divers	95 688	95 688	
Charges constatées d'avance	235 223	235 223	
TOTAL GENERAL	4 912 699	4 768 396	144 303

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	4 064 448	561 987	1 812 331	1 690 130
Emprunts et dettes financières divers	17 909 717	17 909 717		
Fournisseurs et comptes rattachés	407 987	407 987		
Personnel et comptes rattachés	245 032	245 032		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	155 063	155 063		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	26 293	26 293		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	18 094	18 094		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 487	1 487		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	22 828 121	19 325 661	1 812 331	1 690 130
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	506 358			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
168840	Interets courus sur emprunts aupres	2 707,00		2 707,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		2 707,00		2 707,00
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408200	Factures non parvenues	243 134,91	245 049,66	1 914,75
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		243 134,91	245 049,66	-1 914,75
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428000	Personnel - charges à payer	71 714,00	30 826,00	40 888,00
428200	Personnel - dettes provisionnees po	118 774,03	94 078,75	24 695,28
428400	Personnel - dettes provisionnees po	49 566,00	68 222,49	18 656,49
438000	Org Sociaux - charges à payer	40 865,20	27 097,50	13 767,70
438200	Charges sociales sur congés à payer	49 596,03	41 090,64	8 505,39
438600	Organismes sociaux - autres charges	891,78	799,41	92,37
448600	Etat - charges à payer	870,00	-3 038,00	3 908,00
448601	Etat - charges à payer - Taxe appre	12 931,52	7 905,36	5 026,16
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		345 208,56	266 982,15	78 226,41
TOTAL CHARGES A PAYER		591 050,47	512 031,81	79 018,66

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	Charges constatees d'avance	235 223,33	191 357,99	43 865,34
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		235 223,33	191 357,99	43 865,34

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418300	Factures a etabli r g	157 758,00	202 392,00	-44 634,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		157 758,00	202 392,00	-44 634,00
AUTRES CREANCES				
409800	Fournisseurs debiteurs - rabais . re	90 300,00		90 300,00
438700	Organismes sociaux - produits a rec	-1 087 97	-137,64	-950,33
TOTAL AUTRES CREANCES		89 212,03	-137,64	89 349,67
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		246 970,03	202 254,36	44 715,67

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	115 200			4,34
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	20 862 486
Distributions sur résultats antérieurs	10 271 232
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	10 591 254

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		14 665 698
	SOLDE	14 665 698

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	25 256 952

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
Prestations de services	5 441 947		5 441 947	5 252 072	3,62 %

TOTAL	5 441 947		5 441 947	5 252 072	3,62 %
--------------	------------------	--	------------------	------------------	---------------

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	2 846	671000/678800

TOTAL 2 846

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Produits exceptionnels sur opération de gestion	3 987	771800

TOTAL 3 987

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
SAS ANKAMA ANIMATIONS 75 bd d'Armentières 59100 ROUBAIX	100 000 2 014 097	100 0,00	54 800 000 2 014 097		1 405 741 -1 158 899
SAS ANKAMA STUDIO 75 bd d'Armentières 59100 ROUBAIX	75 000 18 100 936	100 0,00	15 300 000 15 300 000		13 194 136 1 578 104
SAS ANKAMA PRODUCTS 75 bd d'Armentières 59100 ROUBAIX	100 000 147 518	100 0,00	10 200 000 147 518		794 544 34 631
SAS ANKAMA GAMES 75 bd d'Armentières 59100 ROUBAIX	1 000 000 4 337 036	100 0,00	1 000 000 1 000 000		27 956 001 3 237 036
SAS ANKAMA EDITIONS 75 bd d'Armentières 59100 ROUBAIX	250 000 1 597 766	100 0,00	13 750 000 1 597 766		3 498 052 649 707
SAS AKM DISTRIBUTION 75 bd d'Armentières 59100 ROUBAIX	100 000 129 300	100 0,00	3 600 000 129 300		659 812 -285 402
ADN LOISIR 307 rue de la Lys 62350 SAINT FLORI	160 000	25 0,00	20 000 20 000		
PLASTOY 25 rue Octave Lemenuel 14330	1 323 000	16 0,00	29 400		
Ankama Nakano Tokyo	1 242 543 1 099 408	100 0,00	1 242 543 1 133 825		101 289 39 370
WILDBISHOP 41 rue du roi albert 4560 CLAVIER	525 000 400 394	8 0,00	60 000 60 000		-124 606

ANKAMA

Société par actions simplifiée
au capital de 500,000,00 euros
Siège social : 75, boulevard d'Armentières 59100 Roubaix
437 785 223 RCS Lille Métropole
SIRET : 437 785 223 00037 (INSEE)
[Ci-après la « Société »]

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 juin,

Les sociétés **ADONE**, ayant son siège social situé 114, boulevard d'Armentières à Roubaix 59100, **ILUMENE**, ayant son siège social situé 62, avenue Jean Lebas à Roubaix 59100, et **MEDIA-PARTICIPATIONS PARIS**, ayant son siège social situé 57, rue Gaston Tessier Paris 75019, ci-après collectivement les « **Associés** » de la Société, détenant ensemble 100% des actions et des droits de vote de la Société,

Après avoir pris acte de ce que les sociétés CTN France et PricewaterhouseCoopers Entreprises, commissaires aux comptes titulaires de la Société, ont été dûment informées des présentes décisions,

Ont, conformément à l'article 21.5 des statuts de la Société, adopté à l'unanimité les décisions portant sur l'ordre du jour suivant, étant par ailleurs précisé que les Associés se sont déclarés parfaitement informés des projets de décisions soumis à leur approbation et avoir été en mesure d'exercer leur droit d'information et de communication dans les conditions prévues par la loi, préalablement à la conclusion du présent acte unanime :

[...]

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tel qu'il ressort des comptes annuels ;

[...]

- Pouvoirs pour formalités.

LIÈGE MÉTROPOLITAIN

LE 30 JUIN 2022

TRICHAUD LAURENCE
LIÈGE MÉTROPOLITAIN

Troisième décision

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tel qu'il ressort des comptes annuels)

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du président ainsi que du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels,

- (a) après avoir pris acte que le montant du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élève à 14 174 218 € ;
- (b) décident, d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice en report à nouveau.

Compte tenu de ce qui précède, les capitaux propres de la Société s'établiront de la manière suivante :

- capital social : 500 000 € ;
- réserve légale : 50 000 € ;
- autres réserves : 10 041 254 € ;
- report à nouveau : 14 174 218 € ;

soit des capitaux propres de 24 765 472 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été de :

	Nombre d'actions	Montant distribué par action	Dividendes par distribués	Autres revenus ne donnant pas droit à l'abattement de 40%
Exercice 2020	115.200	89,16	10 271 232 €	0 €
Exercice 2019	115.200	17,37 €	2 001 024 €	0 €
Exercice 2018	115.200	3,48 €	400 896 €	0 €

[...]

Septième décision

(Pouvoirs pour formalités)

Les Associés confèrent tous pouvoirs à Monsieur Cyril Morance, Directeur juridique Groupe, aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres formalités légales qu'il appartiendra.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Roubaix,
Le 16 août 2022,

ADONE, le président

Représentée par Monsieur Antony Roux

